



Doc. 1012

07 juillet 1959

N° 064 - Ratification de la Convention de 1954 pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures

Question écrite n° 64 au Comité des Ministres

de M. Sydney SCHOLEFIELD-ALLEN, Royaume-Uni

M. SCHOLEFIELD-ALLEN

demande au Comité des Ministres

s'il est maintenant en mesure de compléter par de nouveaux renseignements sa déclaration du 20 novembre 1958 sur la ratification de la Convention de 1954 pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, et en particulier si de nouveaux progrès vers la ratification ont été accomplis par la Grèce et l'Italie, seuls États membres maritimes du Conseil de l'Europe à n'avoir pas encore ratifié cette Convention.

